

Améliorer la qualité de l'air intérieur de la conception à l'exploitation des bâtiments

Cette formation développe les obligations réglementaires liées à la qualité de l'air intérieur ainsi que les outils de son amélioration (ventilation, choix des matériaux, entretien des réseaux) répondant aux enjeux du projet et de l'exploitation du futur bâtiment.

Objectifs opérationnels

- Appliquer la réglementation et les démarches environnementales liées à la qualité de l'air intérieur dans l'acte de construire et l'exploitation
- Utiliser les leviers méthodologiques et techniques à toutes les phases de la construction (programme, conception, construction, exploitation)
- Agir pour une amélioration de la qualité de l'air intérieur par la prise en compte et la réduction des sources de pollution et l'adaptation des systèmes et équipements

Public Concerné

- Directeurs programmes immobiliers
- Responsables programmes immobiliers
- Responsables projets aménagement
- Aménageurs urbains
- Ingénieurs et techniciens en bureau d'études
- Agents des collectivités territoriales
- Exploitants

Durée

7.00 Heures 1 Jour

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Qualité de l'air intérieur

- Prise de conscience sociétale
- Sources de pollution multiples
- Effets sanitaires

Enjeux de la programmation et de la conception

- Diagnostic préalable et l'adaptation du projet en conséquence
- Conception du système de ventilation et de traitement de l'air (système, équipement, filtres)
- Choix des matériaux de construction et de décoration vis-à-vis des émissions
- Points d'attention en lien avec des sources internes (combustion)

Enjeux de la construction et réception

- Consulter et contractualiser avec les entreprises
- Points d'attention lors du chantier
- Préparation de la réception
- Réalisation des mesures à réception
- Communication avec les futurs occupants et gestionnaires

Enjeux de l'exploitation du bâtiment

- Sensibilisation des occupants et les gestionnaires
- Entretien des systèmes de ventilation, maintenance associée
- Que faire en cas de qualité de l'air dégradée ?

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés théoriques d'illustrations au travers de cas concrets et de partages d'expériences de différents types de missions.

■ Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)(s)

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur thermicien.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

ÉVALUATION DES ACQUIS THÉORIQUES ET PRATIQUES

L'évaluation des acquis est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le niveau d'acquisition de l'apprenant.

MESURE DE LA SATISFACTION DES BÉNÉFICIAIRES

Cette évaluation réalisée en fin de formation, mesure l'organisation et les conditions d'accueil des bénéficiaires, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports d'apprentissage utilisés. Elle fait l'objet d'un enregistrement en vue de l'analyse et le traitement des appréciations formulées.

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Nelly DROUILLARD
Chef Projets Formation

Tél. : 0130852490
Mail : formation@groupeginger.com